



« Source de culture, source d'inspiration... »

Volume 13 numéro 3 — Mars 2019

# Le Bavard d'Upton

www.upton.ca

810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0

4<sup>e</sup> édition

## CHASSE AUX COCOS

La chasse aux cocos consiste à retrouver des œufs éparpillés dans le cœur du village d'Upton pour découvrir les lettres qui s'y cachent et qui composeront un mot en lien avec la fête de Pâques. Une fois le jeu terminé, une surprise chocolatée attend les enfants au chalet des loisirs!

**INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE**  
avant le 5 avril  
450 549-5619 /  
loisirs@upton.ca



**IMPORTANT:**  
Les enfants  
doivent être  
accompagnés  
d'un adulte.

Activité  
gratuite

Places  
limitées

Tirages

En partenariat avec:



**En cas de pluie**, une activité alternative se déroulera au centre communautaire.

Date: 20 avril Heure: 13 h Point de départ: Chalet des loisirs

INSCRIPTIONS  
SOCCER  
UPTON  
P.13



VOTRE PREMIER  
VERSEMENTS DE  
TAXES POUR  
L'ANNÉE 2019  
EST LE 11 MARS  
PROCHAIN.



### Table des matières

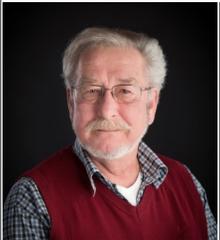
Mot du maire .....	2
Séance du conseil .....	3-4
Avis publics .....	4-5
Informations municipales .....	6
Bibliothèque .....	7
Organismes du territoire .....	7-12
Service des loisirs .....	13-14
Calendrier .....	14



## Le mot du maire



Guy Lapointe  
Maire



Alain Joubert  
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie  
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf  
Conseiller # 03



Claude Larocque  
Conseiller # 04



Barbara Beugger  
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry  
Conseiller # 06

Mes chers concitoyens,

Nous voilà bientôt sortis de l'hiver et de ses contraintes. Le printemps sera bientôt à nos portes! Eh oui, dans quelques semaines, les rayons du soleil commenceront à faire fondre la neige, mais d'ici là dame nature nous réservera peut-être encore quelques surprises enneigées. J'invite donc toute la population à faire preuve de civisme et de respect envers ses voisins et à contribuer, par de petits gestes au quotidien, à terminer l'hiver sur une note agréable!

L'équipe d'employés municipaux accueillera sous peu un nouveau collègue. En effet, un journalier aux travaux publics sera prochainement engagé. Monsieur André Lusignant ayant quitté son emploi de journalier pour relever de nouveaux défis.

La directrice générale et moi avons récemment rencontré madame Line Fortin, sous-ministre adjointe au ministère de la Famille ainsi que d'autres intervenants au sein du ministère. La rencontre avait pour but de présenter notre projet de CPE à Upton. Sachez que selon les statistiques recueillies en 2017-2018, Upton était en déficit de 107 places en garderie. Le soutien du milieu, l'engagement du promoteur Gestion immobilière Durand et l'expertise du CPE la

Douce Couvée sont des bons éléments qui pourraient nous avantager. Nous espérons vivement que notre demande soit considérée positivement au bénéfice des citoyens d'Upton et du développement économique de la Municipalité. C'est un beau dossier à suivre!

Je vous invite à profiter au maximum de la patinoire pendant la semaine de relâche, du 3 au 9 mars prochain. Les redoux présents au mois de février ont rendu difficile l'entretien de la glace mais, je vous assure que les employés font tout en leur pouvoir afin de la remettre praticable. N'oubliez pas d'aller vérifier la page Facebook « Loisirs et culture Upton » afin de voir l'état de la glace.

Aux noms de tous les membres du conseil municipal, félicitations au RRU pour leur énergie et leur créativité qu'ils ont su démontrés lors de l'évènement *Plaisirs d'hiver*, organisé le 2 février dernier.

Continuez de visiter notre site Internet au [www.upton.ca](http://www.upton.ca) afin de suivre ce qui se passe chez nous.

Sur ce, je vous souhaite un beau mois de mars ensoleillé et plaisant,

Bonne lecture!

Guy Lapointe  
Maire

### Coordonnées :

#### Bureau municipal :

810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0  
Téléphone : 450 549-5611  
Télécopieur : 450 549-5045  
Courriel : [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca)  
Site internet : [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

#### Heures d'ouverture :

Bureau municipal  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :  
Lundi au vendredi :  
horaire variable

## Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe <a href="mailto:comptabilite@upton.ca">comptabilite@upton.ca</a>	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur des loisirs <a href="mailto:loisirs@upton.ca">loisirs@upton.ca</a>	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie <a href="mailto:incendie@upton.ca">incendie@upton.ca</a>	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement <a href="mailto:benoit.provost@mrcacton.ca">benoit.provost@mrcacton.ca</a>	549-5626
Achille Kagambega	Chargé de Projet en ingénierie municipale et équipements collectifs <a href="mailto:ingenierie@upton.ca">ingenierie@upton.ca</a>	549-5184
Fondation Caramel	Agence canine <a href="mailto:caramelle@telupton.ca">caramelle@telupton.ca</a>	549-2935
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	

## Séance du conseil municipal

### Résumé du procès-verbal de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du mois de février 2019.

#### Session ordinaire du 5 février 2019

Le conseil municipal approuve les délibérations de la séance régulière du 15 janvier 2019.

Les comptes à payer du mois janvier 2019 au montant de 105 697,42 \$ et les comptes payés pour une somme de 146 097,20 \$ est approuvé.

La Municipalité accepte l'offre qui lui est faite de la BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 12 février 2019 au montant de 967 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2016-274. Le Règlement d'emprunt numéro 2016-274 sera financé par billets.

Le paiement à Englobe Corp. est autorisé au montant de 322,51 \$, taxes incluses, pour les travaux de contrôle qualitatif lors des travaux de construction du garage municipal.

Le paiement des factures numéro 92907495 et 92907525 de l'entreprise Terrapure Environnement, pour le pompage des boues de l'étang numéro 4 vers un nouveau sac filtrant, au montant total de 48 120 \$, plus les taxes applicables, est approuvées.

Le paiement de la facture numéro 475655 de l'entreprise Les Services Exp Inc. pour la réfection de ponceaux et de voirie est autorisé, et ce, pour un montant de 6 945 \$, plus les taxes applicables.

L'offre de service de la firme FBL S.E.N.R.L. pour la production des T4 et des Relevés 1 pour l'exercice financier 2018 est retenue, et ce, pour un montant d'au plus 1 750 \$, plus les taxes applicables.

Le rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois de janvier 2019, le compte rendu de l'année 2018 pour les risques faibles et les prévisions des dépenses du mois de février 2019 sont déposés.

La prévision des dépenses au montant de 5 564,50 \$ aux travaux publics pour le mois février 2019 est acceptée pour un budget de 16 163 \$, plus les taxes applicables.

Une demande est faite auprès du ministère des Transports du Québec pour revoir la synchronisation des feux de circulation au coin de la rue Principale (Route 116), de la rue Lanoie et de la rue Saint-Éphrem.

L'entente d'embauche de monsieur Luc Élémond, à titre de journalier surnuméraire aux travaux publics, est entérinée.

Madame Cynthia Bossé est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'embauche d'un journalier permanent aux travaux publics.

L'inscription du journalier en chef des travaux publics à la formation sur le programme de qualification des opérateurs en eau potable est autorisée, et ce, au coût de 1 400 \$, plus les frais de déplacement du formateur et les taxes applicables.

Suivant la demande de soutien financier de la Corporation de développement de la rivière Noire au développement du projet de Guide nature pour la saison estivale 2019, la Municipalité s'engage à contribuer et à verser la somme de de 1 225 \$ à la CDRN.

Le Club de Croquet Upton inc. est commandité pour son 33<sup>e</sup> brunch annuel, et ce, pour un montant de 50 \$.

Le coordonnateur des loisirs, culture et vie communautaire est mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité tout document et protocole d'entente relativement au programme Fonds AgriEsprit de FAC.

Le Conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière pour la réalisation du projet de parcours d'entraînement pour aînés dans le cadre du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie.

L'adhésion à Tourisme Montérégie est renouvelée au montant de 530 \$, excluant les taxes applicables.

Le rapport du service d'inspection pour le mois janvier 2019 est déposé.

Le second projet du Règlement numéro 2019-313 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin de créer la zone 208 est adopté.

Les élus siégeant sur le comité de Parc industriel et la directrice générale sont autorisés à participer au colloque sur le développement industriel et les écoparcs, et ce, pour un total de 1 796 \$, plus les taxes applicables.

Le conseil autorise la Fondation Daigneault-Gauthier à passer sur le territoire lors de son événement Défi cycliste qui aura lieu le 9 juin prochain.

La Municipalité appuie la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

## Séance du conseil municipal / Avis publics

Le paiement à la firme Laforest Nova Aqua pour la validation préliminaire du potentiel de recherche en eau souterraine est autorisé au montant de 876,11 \$, taxes incluses.

La Municipalité a fait une offre d'acquisition de matériel au Club FADOQ d'Upton pour un montant total de 4 500 \$.

Le conseil s'oppose à la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu*.

La directrice générale est autorisée à embaucher le personnel du camp de jour pour la saison estivale 2019, et ce, tel que prévu au budget.



### AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2019

#### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité, à l'effet que le rôle de perception foncier pour l'année 2019 est complété et déposé au bureau de la soussignée au 810, rue Lanoie à Upton.

L'envoi des comptes de taxes sera effectué le 8 février 2019.

Les comptes de taxes inférieurs à trois cent dollars (300 \$) sont payables en un versement unique échéant le 11 mars 2019.

Les comptes égaux ou supérieurs à trois cent dollars (300 \$) sont payables en quatre versements échéant respectivement le 11 mars 2019, le 13 mai 2019, le 15 juillet 2019 et le 15 octobre 2019.

Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de douze pourcent (12 %) l'an ou un pourcent par mois (1 %) à compter du moment où ils deviennent exigibles et est applicable à toutes les taxes, tarifs et autres créances dus à la Municipalité à partir de l'expiration du délai où ils devaient être payés.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte dans les dix (10) jours de l'envoi du compte de taxes sont priés de le signaler au service de perception et de taxation de la Municipalité d'Upton.

Le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Upton, ce 4<sup>ème</sup> jour de février 2019,

  
Cynthia Bossé,  
Directrice générale



### AVIS PUBLIC

#### Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Cynthia Bossé, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 5 mars 2019 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal au 810 rue Lanoie à Upton, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 1 957 372

Adresse : 1206, rue des Plaines

Dérogation demandée : Autoriser une distance de 0,37 mètre entre un bâtiment accessoire et la limite de propriété. L'article 7.2.1.3 du Règlement de zonage 2002-90 indique que dans les zones à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, dans le cas d'un bâtiment accessoire isolé, il doit être maintenu une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de propriété.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Upton, ce 22 janvier 2019.

  
Cynthia Bossé  
Directrice générale

## Avis public

### AVIS PUBLIC

#### **Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande participation à un référendum**

« Règlement numéro 2019-313 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin de créer la zone numéro 208 »

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ**, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale, de ce qui suit:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 février 2019, le Conseil de la Municipalité d'Upton a adopté le jour même un second projet de règlement lequel porte le numéro 2018-308 et est intitulé :

« Règlement numéro 2019-313 amendant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin de créer la zone numéro 208 ».

- 1) Ce second projet de règlement numéro 2019-313 consiste à modifier le règlement de zonage afin de créer la zone numéro 208, à même une partie de la zone commerciale numéro 202, où seraient autorisés les mêmes usages qu'en zone numéro 202 à l'exception des commerces et services reliés aux véhicules, des établissements reliés aux activités de construction et des commerces para-agricoles.
- 2) Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones et secteurs concernés et le cas échéant des zones ou secteurs de zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la Municipalité, en s'adressant aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal localisé au 810, rue Lanoie à Upton, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et 13 h et 16 h 30. Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures, jours et endroit susmentionnés.
- 3) Pour être valide, toute demande doit :
  - \* Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone ou le secteur de zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
  - \* Être reçue au bureau de la Municipalité d'Upton au 810, rue Lanoie, au plus tard le huitième (8<sup>e</sup>) jour qui suit celui de la publication;
  - \* Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).
- 4) Est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 15 janvier 2019:

- \* Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- \* Être domiciliée dans la municipalité ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

**Conditions supplémentaires aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.**

**Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 15 janvier 2019, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.**

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Les zones d'où peuvent provenir une demande sont les zones 202 et 208 comme illustrées au croquis suivant :



Ainsi que les zones contiguës soient 108, 110, 207 et 502.

La description ou l'illustration complète de chacune des zones concernées peut être consultée au bureau de la Municipalité aux heures, jours et endroit susmentionnés.

Donné à Upton, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de février 2019.

  
Cynthia Bossé  
Directrice générale



## Informations municipales

### SCÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se déroulera mardi le 5 mars prochain à 20 h.

Suite aux séances du conseil, les procès-verbaux adoptés sont affichés sur notre site Internet ([www.upton.ca](http://www.upton.ca)). Vous pouvez les consulter pour être au fait des décisions des élus.

### L'AVERTISSEUR DE FUMÉE SAUVE DES VIES!

Suite à la modification du Règlement de prévention incendie de la Municipalité d'Upton, avoir un avertisseur de fumée à chaque étage de votre maison est obligatoire.

#### Ce qu'il faut savoir:

- Un avertisseur de fumée à une durée de vie de 10 ans, ensuite il doit être remplacé;
- L'avertisseur de fumée doit être placé dans le corridor des chambres.

#### Ce qu'il faut faire:

- Les piles de l'avertisseur de fumée à pile doivent être changées deux fois par année;
- À chaque changement de piles, deux fois par année, avec un avertisseur électrique, vous devriez tester l'avertisseur de fumée avec la fumée d'une chandelle;
- Installer un avertisseur de fumée par étage.

Vérifier les avertisseurs de fumée régulièrement, c'est protéger votre famille.

### SERVICE DE L'URBANISME

#### Règlementation pour les abris temporaires

Nous vous rappelons que les abris temporaires (de type « Tempo » par exemple) doivent être remisés le 15 avril.

#### Vous avez des rénovations en vue pour ce printemps?

Tous les travaux de rénovation extérieur ou intérieur touchant la structure d'un bâtiment, incluant la modification, l'ajout ou le retrait de portes, de fenêtres, de murs ou la finition de sous-sol, etc. nécessitent un permis de construction.

#### Un permis pour abattre un arbre, c'est obligatoire!

Même un arbre cassé ou tombé nécessite un permis dûment émis par le Service de l'urbanisme. Il est donc essentiel d'obtenir ledit permis avant de procéder à la coupe d'un arbre pour éviter une amende! Pour faire une demande, vous n'avez qu'à communiquer avec l'inspecteur au 450 549-5626 ou par courriel à [benoit.provost@mrcacton.ca](mailto:benoit.provost@mrcacton.ca).





## Bibliothèque / Organismes du territoire



UNION QUÉBÉCOISE DE  
RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE

### UNE CHOUETTE RELÂCHE SCOLAIRE

Saviez-vous que plusieurs espèces d'oiseaux de proie sont adaptées à l'hiver québécois et restent alors dans la région malgré le froid? C'est le cas de certains pensionnaires et oiseaux de proie ambassadeurs de *Chouette à voir!*. Venez les visiter lors d'une belle journée en plein air pendant les Journées blanches. *Chouette à voir!* ouvre ses portes pour six jours lors de la relâche scolaire. Profitez du seul moment de l'année où vous pouvez visiter le site en plein hiver. Venez nous rejoindre les 2-3-4 et 8-9-10 mars, de 10 h 30 à 16 h sur le site de *Chouette à voir!*. Profitez de la présence de nos oiseaux de proie ambassadeurs, visitez les volières de présentation ainsi que le complexe de réhabilitation et sillonnez les sentiers pédestres munis de vos raquettes. Participez à des activités thématiques comme «Trouvez Hedwige» qui vous lanceront dans une quête afin d'aiguiser votre sens de l'observation. Vous pourrez même vous faire photographe avec un oiseau de proie. Les samedis 2 et 9 mars à 19 h, vous aurez la chance de participer à un safari nocturne. En visitant la forêt la nuit, peut-être entendrons-nous le chant de chouettes et de hiboux? Si la température le permet, il y aura des remises en liberté d'oiseaux de proie réhabilités. Habillez-vous chaudement pour passer la journée à l'extérieur avec nous. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique, vos raquettes ainsi que votre luge pour la glissade. Pour le safari nocturne, munissez-vous de votre lampe de poche. Des boissons chaudes, des breuvages et des petites collations seront en vente sur place. Le coût d'entrée est de 13 \$ par adulte, 9 \$ par enfant de 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans. *Chouette à voir!* est situé au 875, rang Salvail Sud à St-Jude. Venez boire un bon chocolat chaud entourés de vos oiseaux de proie préférés!

Pour plus de détails, visitez le site [www.uqrop.qc.ca](http://www.uqrop.qc.ca), contactez Vanessa L. Beauregard au 514 345-8521.



### ADULTES

Titre	Auteur
Les jumelles martyres	Grenier, Isabelle et Mireille
Immortelle la porte du temps	Beauchamp, Normand
Ouragan	Steel, Danielle
Le clan Picard (L'enfant trop sage, tome 2)	Charland, Jean-Pierre
La cabane à sucre (Prochaines générations, tome 2)	Hade, Mario
À l'ombre de la mine (Jeanne et Kristoff, tome 1)	Lorrain, France
Après tout	Moyes, Jojo
La chambre des merveilles	Sandrel, Julien
Couleurs de l'incendie	Lemaître, Pierre
Magique	Steel, Danielle
L'allégorie des truites arc-en-ciel	Chartier, Marie-Christine
Les femmes oubliées	Kelly Hall, Martha
De si belles fiançailles	Clark Higgins, Mary



### ADOS ET JEUNES

Titre	Auteur
Papa Bious	Amiot, Karine-Marie
La fête des couleurs	Caroline & Virginie
Petite chenille deviendra grande Chaperon	Danielle, Gendron, Sabrina
La doudou qui aimait trop le chocolat	Larochelle, Claudia, Chiodi, Maira
# Colocs (tome 2)	Lakhdari, Nadia
Le journal d'Aurélie Laflamme (Voler de ses propres ailes, tome 9)	Desjardins, India
Miss Parfaite (tome 1)	Dufort, Frédérique
Le village	Gervais, Stéphanie

## Organismes du territoire

### COMMUNITÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Bonjour,

Nous avons eu des jeunes qui ont fait leur sacrement du pardon et je tiens à féliciter les parents et les enfants pour leur persévérance et leur participation.

Réal Lacharité, animateur de communauté



#### Horaire des catéchèses:

- ⇒ Lundi, le 11 mars à 18 h 30 - Parcours catéchétique 5 à Saint-Valérien-de-Milton;
- ⇒ Mardi, le 19 mars à 18 h 30 - Parcours catéchétique 1 à Upton;
- ⇒ Lundi, le 25 mars à 18 h 30 - Parcours catéchétique 5 à Saint-Valérien-de-Milton.



#### À placer dans votre agenda:

Le dîner bénéfique de la paroisse St-Éphrem aura lieu cette année le 14 avril à la salle communautaire.

#### Coût

Adulte: 30 \$;

Enfant (10 à 16) ans: 15 \$;

Enfant (9 ans et moins): gratuit.



Les billets sont en vente dès maintenant au bureau de la paroisse. Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au 450 549-4533 ou contacter un marguillier. Vous trouverez leur numéro de téléphone dans le feuillet paroissial.

Faites vite les billets s'envolent rapidement!

### APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN ET LA TONTE DE PELOUSE 2019-2020-2021

La Fabrique St-Éphrem d'Upton demande des soumissions pour le service d'entretien et de tonte de gazon des espaces verts pour les terrains de la Fabrique soient: le cimetière ainsi que les terrains autour de l'église. Il s'agit d'entretenir la plate-bande devant l'église. Le contrat sera d'une durée **de 3 ans**.

**Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h le 31 mars 2019** dans une enveloppe scellée (contrat de pelouse pour la Fabrique St-Éphrem d'Upton) à l'adresse suivante : 351, Mgr Desmarais Upton Québec J0H 2E0.

La Fabrique n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires ne s'engage à accepter ni la plus basse ou la plus haute des soumissions reçues.

Pour toute information supplémentaire et pour voir le contenu de la soumission, veuillez communiquer avec **Jacinthe Lapointe**, préposée à l'administration au **450 549-4533**.

## Organismes du territoire



### JOURNÉE INTERNATIONNALE DE LA FEMME

Bonjour à vous toutes membres Fermières,  
Cette année, votre Fédération vous invite à participer à un dîner pour souligner la journée internationale de la Femme.

#### Horaire prévu :

- ◆ Arrivée (entre 10 h et 10 h 30);
- ◆ Présentation (10 h 35);
- ◆ Conférence;
- ◆ Remerciement et mot de la présidente de la Fédération;
- ◆ Dîner (vers 11 h 45);
- ◆ Échanges et tire sur la neige.



#### Nous vous offrons le choix entre deux journées en mars :

##### Jeudi le 7 mars

Endroit: Cabane à sucre Paul Blanchard  
751, rang des Trente à Saint-Marc-sur-Richelieu  
Coût : 20 \$ (tout inclus)  
Apportez vos consommations.  
Sujet de la conférence : La Violence conjugale,  
par Catherine

##### Mercredi le 13 mars

Endroit: Chalet de l'Érable  
20, de la Citadelle à Saint-Paul d'Abbotsford  
Coût: 15 \$ (tout inclus)  
Il y aura vente de consommations sur place.  
Sujet de la conférence: Violence versus chicane,  
par Malyka

Formez vos groupes d'amis afin de fraterniser en ce jour consacré à la Femme, choisissez votre journée et confirmez à votre responsable de Cercle. Celle-ci enverra vos réservations.

Au plaisir de vous rencontrer pour une journée festive. Démontrons notre solidarité à toutes les femmes du monde.

Suzanne Loiselle  
Responsable régionale du Comité Dossiers



### ATELIER JEUNESSE

par le Cercle de Fermières Upton

#### Mardi, le 5 mars 2019

Confection d'un capteur de rêves

#### Jeudi, le 7 mars 2019

Confection d'un collier avec boutons et cuir

Ces ateliers se tiendront au local des Fermières, soit au 863, rue Lanoie à Upton de 10 h à 11 h 30.

Inscriptions : France Bisson  
450 549-5238

Le Cercle des Fermières Upton vous convient à leur réunion régulière le 13 mars 2019 à 19 h au local (863 rue Lanoie à Upton).

#### Ateliers du mois:

- \* atelier libre (dépannage) - 6 mars 2019;
- \* finition des pièces au programme - 20 mars 2019;
- \* évaluation et choix des pièces - 27 mars 2019.

Monique Harvey  
conseillère-communications  
CFQ Upton

## Organismes du territoire



Commission  
scolaire  
DE SAINT-HYACINTHE

### CHANGEMENT DE DATES POUR INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

Il a été annoncé par la Commission scolaire de St-Hyacinthe, que la période des inscriptions scolaires pour la maternelle et le programme Passe-Partout serait du 18 février au 1<sup>er</sup> mars. Or, la Commission scolaire est dans l'obligation de reporter ces dates au 11 au 22 mars. Si votre enfant n'a jamais fréquenté une école de la Commission scolaire, veuillez svp vous présenter au secrétariat de l'école avec son certificat de naissance (grand format) ainsi que deux preuves de résidence (voir liste des documents acceptés sur le site de la Commission scolaire à l'adresse suivante : [www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)).

Vous devez fournir les documents originaux. Prévoyez quelques minutes afin de compléter quelques formulaires.

Si vous connaissez des parents qui ont des enfants qui entreront à la maternelle ou qui seraient intéressés au programme Passe-Partout, transmettez-leur l'information!



**PLACES LIMITÉES!**

VOTRE ENFANT AURA 4 ANS AVANT LE  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE PROCHAIN?



Accompagnez votre enfant à sa future entrée à la maternelle en lui permettant de vivre une première expérience positive avec l'école!

**Activités :**

- ◇ Deux fois par mois, en journée, les enfants vivront 2 heures de plaisir avec une enseignante.
- ◇ Une fois par mois, en soirée, les parents et les enfants viendront faire de belles activités ensemble. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

**Durée :** De septembre à juin

**Dès le lundi 11 mars**, présentez-vous à l'école de votre secteur pour inscrire votre enfant. Apportez l'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) et 2 preuves de résidence.

*Pour information : 450 773-8401 #6557*

### BRUNCH FAMILIAL À UPTON

Le **Club de Croquet d'Upton** organise son 33<sup>e</sup> brunch annuel dimanche, le 3 mars 2019 à la salle du Club (174, rue Sacré-Cœur) à partir de 9 h 30.

Adulte : 12 \$      Enfants : 6 \$

Bienvenue à tous!



## Organismes du territoire

### NOUVELLES DE LA FADOQ UPTON

Une **conférence gratuite** « *Ensemble contre la maltraitance* » s'adressant à toute personne membre ou non-membre de la FADOQ aura lieu **le 13 mars prochain, à 13 h 30, à la salle communautaire d'Upton**. Elle sera animée par un policier et bénévole de la FADOQ-RY et vise à sensibiliser et prévenir la fraude, la maltraitance et l'intimidation.

#### Au programme :

- Vivre ensemble c'est l'affaire de tous (intimidation);
- Quand ouvrir la porte coûte cher (fraude);
- Est-ce que je suis victime d'âgisme (âgisme).

#### Bienvenue à toutes et tous!

L'**assemblée générale des membres de la FADOQ-Upton** aura lieu le **8 avril prochain, à 18 h 30**, à la salle communautaire d'Upton. Elle sera précédée d'un souper (buffet) à **partir de 17 h**. Nous vous y attendons en grand nombre!

**Escapade à l'Hôtel Chéribourg les 5 et 6 mai prochain!** Souper/spectacle /déjeuner et visite guidée de la Ville de Magog! Occupation double : 245 \$ / personne, arrêt pour dîner à vos frais, taxes, service et transport inclus. Info: Dianne Bruneau, 450 549-4040. Date limite de réservation : 25 février 2019. Au plaisir de se revoir!

C'est à nouveau le temps de s'inscrire aux **JEUX RÉGIONAUX de la FADOQ-RY**. Appelez Micheline au 450 549-5232 pour vous inscrire. Elle vous donnera les détails.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui voudraient être membres du CA de la FADOQ-Upton! Si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous en faire part soit en téléphonant à un des membres du CA ou lors de la prochaine assemblée générale!



**CLUB DE L'ÂGE D'OR D'UPTON, INC.**  
Siège social: 885, rue Lanoie à Upton, province de Québec, J0H 2E0  
Numéro d'entreprise du Québec: 1142085571



## Organismes du territoire / Service des loisirs

### SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



Du 17 au 23 mars aura lieu la 31<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Sous le thème « Apprendre à se connaître », cette semaine de sensibilisation a pour objectif de mettre en lumière les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, de briser les préjugés et de créer des rapprochements entre la population et les personnes ayant une déficience intellectuelle dans l'espoir d'une société plus inclusive.

Avec les bons outils et le support de tous, la personne ayant une déficience intellectuelle peut aller à l'école, apprendre à lire, travailler et même vivre en appartement. De belles forces coexistent avec les limitations... comme nous tous.

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains a pour mission de mettre en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociale. Nous invitons les gens intéressés à en savoir plus sur notre mission ou simplement sur la déficience intellectuelle à consulter notre site Internet au [parrainagecivique.org](http://parrainagecivique.org) ou à nous contacter au 450 774-8758.

Source : Chantal Lavallée



### INSCRIPTIONS BASEBALL SAISON 2019 dès maintenant jusqu'au 10 mars

(Frais de 10\$ supplémentaire pour les inscriptions du 11 mars au 24 mars)

Précamp intérieur inclus dans le tarif de saison au gymnase de la PRO dès le 30 mars

*Bienvenue à tous!*



Tous les garçons et les filles de 4 à 18 ans sont invités à venir pratiquer le baseball pour la saison prochaine. Les nouveaux joueurs sont également les bienvenus. La saison débute en mai et se termine à la fin août. Les pratiques et les matches seront disputés sur les terrains de baseball de la MRC d'Acton ainsi que dans les municipalités des régions affiliées.

Aucune inscription ne peut être garantie après la date limite (24 mars), les horaires et les équipes ne peuvent être modifiés après la formation de celles-ci... FAITES VITE



Inscrivez-vous sur le site de la Ville d'Acton Vale au [www.ville.actonvale.qc.ca](http://www.ville.actonvale.qc.ca) ou présentez-vous au bureau des Services Culturels et Sportifs d'Acton Vale

Informez-vous sur la POLITIQUE DE RABAIS POUR LES FAMILLES RÉSIDENTES DE LA VILLE D'ACTON VALE

#### COÛT D'INSCRIPTION

Catégorie	COÛTS M.R.C ACTON	COÛTS HORS M.R.C
Novice (4 à 7 ans)	65,00\$	163,00\$
Atome (8-9 ans)	96,00\$	240,00\$
Moustique (10-11 ans)	106,00\$	265,00\$
Pee-wee (12-13 ans)	106,00\$	265,00\$
Bantam (14-15 ans)	116,00\$	290,00\$
Midget (16-18 ans)	130,38\$ + tx	325,94\$ + tx

Résidents hors MRC, vérifiez avec votre municipalité sur les réductions offertes.

### Association du Baseball Mineur de la Région d'Acton 2<sup>E</sup> ÉDITION



## Camp d'hiver DE BASEBALL

### Inscription: 14 janvier au 20 février

Les dimanches 24 février et 3-10-17 mars en p.m. au gymnase de la PRO

15h45 pour Pee-wee - Bantam - Midget \*  
14h30 pour Novice, Atome et Moustique \*

\*Possibilité de modification selon le nombre d'inscription par catégorie.

**Coût: 30\$**

Inscrivez-vous sur le site de la Ville d'Acton Vale au [www.ville.actonvale.qc.ca](http://www.ville.actonvale.qc.ca) ou présentez-vous au bureau des Services Culturels et Sportifs d'Acton Vale  
1505, 3e avenue, du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

Suivez-nous  
Facebook  
abmra

#### ARBITRES ET MARQUEURS RECHERCHÉS

**TU ES ÂGÉ DE 13 ANS ET PLUS ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI D'ÉTÉ?**

Inscris-toi comme arbitre ou marqueur les prérequis sont:

- Connaître les rudiments du baseball
- Être disponible soirs de semaine et weekend
- Formations incluses
- Avoir 13 ans au cours de l'année

*Bienvenue aux adultes*

Communiquez avec Martine Métivier  
[matiray@cgocable.ca](mailto:matiray@cgocable.ca)

[www.abmra.ca](http://www.abmra.ca)

## Service des loisirs, culture et vie communautaire

### INSCRIPTION SOCCER UPTON

Venez vous inscrire au soccer pour la saison 2019!

Né en 2014 ou avant? C'est pour toi!

Soirée d'inscription :

**Vendredi 22 mars 2019 de 18 h 30 à 20 h au chalet des loisirs** (812, rue Place des Loisirs).

#### SOCCER MINEUR

Coût :

- **80 \$** par inscription et 75 \$ pour le 3<sup>e</sup> enfant de la même famille et les suivants (payable en argent comptant ou par chèque à l'ordre du RRU)
- **45 \$ de dépôt par équipement** (payable par chèque seulement à l'ordre du RRU daté pour le 7 septembre 2019)

#### SOCCER SENIOR

Coût :

- **120 \$** par inscription (payable en argent comptant ou par chèque à l'ordre du RRU)
- **45 \$ de dépôt par équipement** (payable par chèque seulement à l'ordre du RRU daté pour le 7 septembre 2018)

#### COMMENT VOUS INSCRIRE ? FACILE !

Venez-nous rencontrer le **vendredi 22 mars entre 18 h 30 et 20 h** avec vos 2 chèques (1 pour l'inscription - peut être aussi en argent comptant - et 1 pour le dépôt de l'équipement).

N'oubliez pas d'inscrire les noms de vos enfants en bas à gauche de vos chèques.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Nadia Poulin au 450 549-4930 ou Michael Bernier au 450 549-5619.

*N.B. Lors de la soirée d'inscription :*

- **vous devez vous présenter au chalet des loisirs avec votre enfant pour le faire photographier;**
- *les entraîneurs doivent apporter deux pièces d'identité pour remplir la fiche d'infiltration policière.*

**Nous sommes toujours à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres, sinon la saison de certaines catégories pourrait être annulée...**



### L'HEURE DU COMPTE AVEC CÉLESTINE

*C'est bien plus qu'une histoire, c'est un monde fou à découvrir!*

À LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE 10 H À 11 H

#### DATES À RETENIR:

**30 mars 2019**

**27 avril 2019**

**25 mai 2019**



**Prenez note que durant la période estivale, il n'y a pas d'heure du conte.**

# PLAISIRS D'HIVER



## PLAISIRS D'HIVER, UNE BELLE RÉUSSITE MALGRÉ LE FROID

Pour la 4<sup>e</sup> édition de la journée Plaisirs au terrain des loisirs, les citoyens d'Upton ont eu droit à une fête des neiges digne des hivers québécois.

En effet, c'est avec une journée avec quelques flocons et une température froide que plus de 150 personnes ont pris part aux activités en journée. Durant la journée, les participants ont pu faire des tours en carriole, se faire maquiller, patiner et s'initier au tir à l'arc. De plus, tout au long de l'après-midi, les Uptonais et les Uptonaises ont pu déguster gratuitement la délicieuse tire d'érable de madame Isabelle Girard.

En soirée, près de 75 personnes se sont déplacées pour le spectacle de musique d'Éric Mayer Hurteau et de David Lazcano. Les spectateurs présents ont profité d'une excellente prestation des deux jeunes hommes où la proximité entre les artistes et les gens était considérable. À l'entracte du spectacle, plus de 100 personnes se sont déplacées pour admirer un feu d'artifice.

Cet événement a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Municipalité d'Upton, à la participation des employés du service des travaux publics et des employés de la patinoire.



D I M .	L U N .	M A R .	M E R .	J E U .	V E N .	S A M .
					1	2
3 Brunch Club de Croquet 9 h 30	4 Vie active 9 h 30 à 10 h 30 Jeux 13 h à 16 h 30 Poche-babette 19 h à 21 h	5 Conseil municipal Baseball-poche 13 h à 16 h 30	6 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières atelier	7 Atelier jeunesse 10 h Pétanque 13 h à 16 h 30	8	9
10	11 1 <sup>er</sup> versement taxes Vie active 9 h 30 à 10 h 30 Jeux 13 h à 16 h 30 Poche-babette 19 h à 21 h	12 Baseball-poche 13 h à 16 h 30	13 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Conférence FADOQ 13 h 30	14 Pétanque 13 h à 16 h 30	15	16
17	18 Vie active 9 h 30 à 10 h 30 Jeux 13 h à 16 h 30 Poche-babette 19 h à 21 h	19 Baseball-poche 13 h à 16 h 30	20 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières atelier	21	22	23
24	25 Société horticulture 18 h à 23 h 30	26 Baseball-poche 13 h à 16 h 30	27 Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières Réunion régulière 19 h	28 Pétanque 13 h à 16 h 30	29 Inscriptions soccer 18 h 30 à 20 h	30
31	Vie active 9 h 30 à 10 h 30 Jeux 13 h à 16 h 30 Poche-babette 19 h à 21 h		Yoga doux 10 h à 11 h 30 Yoga débutant 19 h à 20 h 30 Cercle fermières atelier	Pétanque 13 h à 16 h 30		Heure du conte 10 h à 11 h

### COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 25 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: [secretariat@upton.ca](mailto:secretariat@upton.ca).

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

